



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 75081

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sénatorial n° 223 de M. François Trucy, intitulé « Les jeux de hasard et d'argent en France : l'Etat croupier, le Parlement croupion ? ». Pour le rapporteur, la fiscalité des casinos est certes très lourde, mais surtout extrêmement compliquée. Pas moins de 14 prélèvements, impôts et taxes se succèdent, se superposent et s'entrecroisent. Il faut simplifier au moins le système des prélèvements de l'Etat et celui des divers abattements. Si l'Etat va jusqu'au bout de son projet de réformer l'imposition du produit brut des machines à sous en substituant, à la base, le produit réel au produit théorique, cette modification devrait logiquement faire partie d'une réforme d'ensemble. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75081

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1841